

# L'organisation suédoise, la SIDA

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1969)

Heft 113-114 **L'état de la question : service militaire différencié : présence dans le Tiers-Monde**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028368>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **II L'ORGANISATION SUÉDOISE, LA SIDA**

Nous connaissons en Suisse des corporations de droit public; mais, le plus souvent, c'est une manière élégante pour les milieux de l'économie privée de participer aux décisions de l'Etat. En Suède, de façon plus originale, existe une véritable autonomie de certains services de l'Etat. C'est ainsi que les tâches d'assistance technique et d'aide humanitaire auprès des pays pauvres ont été confiées à la SIDA (Swedish International Development Authority). La SIDA est l'une de ces institutions, désignées en Suède par le terme de « boards » et qui existent dans divers domaines, notamment pour les affaires sociales (Socialstyrelsen) et pour le commerce (Kommerzkollegium). Il s'agit d'organisations publiques ayant le caractère d'administrations autonomes et qui sont rattachées à un ministère, mais sans toutefois lui être subordonnées.

La SIDA, quant à elle, est administrativement rattachée au Ministère des affaires étrangères. Elle est placée sous l'autorité d'un conseil d'administration, composé de neuf membres (parlementaires et représentants d'institutions diverses) et présidé par le directeur général de la SIDA lui-même.

Mais c'est le Gouvernement qui, sur proposition du Ministre des affaires étrangères, a le pouvoir de décision sur les actions et programmes de la SIDA. Les projets sont élaborés en consultation avec les autres ministères et avec les institutions privées compétentes. Au stade de l'exécution des projets, la décision appartient au directeur général de la SIDA agissant en accord avec le conseil d'administration.

La SIDA occupe un personnel de 235 employés. Sur les 504 millions de couronnes que la Suède attribue chaque année à l'aide aux pays en voie de développement, somme qui comprend les contributions aux institutions internationales (PNUD, PAM, UNICEF, etc.), la SIDA reçoit 300 millions : 285 vont au financement de l'aide et 14 millions environ couvrent les frais administratifs.

L'assistance humanitaire proprement dite a été confiée à la SIDA en raison de son analogie avec l'aide aux pays en voie de développement. Elle ne représente qu'une partie mineure de son activité. Sur les 285 millions du budget, 18,4 millions sont prévus pour des buts humanitaires (dont 10,4 affectés à l'UNRWA).

D'une manière générale, l'action de la SIDA s'exerce toujours d'entente avec l'Etat bénéficiaire. Mais tout en restant officielle, l'aide gouvernementale peut passer par l'intermédiaire d'institutions privées (Eglises, sociétés missionnaires, Croix-Rouge, associations coopératives). Ces institutions ne sont pas représentées comme telles au sein de la SIDA (encore qu'un dirigeant de la Croix-Rouge suédoise soit le vice-président du conseil d'administration); il y a donc collaboration, sans ce goût, très helvétique, de faire des organes d'administration des organes représentatifs.

C'est la SIDA qui, avec la collaboration de l'état-major de l'armée et de la Croix-Rouge, a mis sur pied un groupe de volontaires pour l'aide en cas de catastrophes. Les effectifs de cette unité de cadres techniques (une cinquantaine d'hommes) ont été recrutés parmi les anciens soldats des bataillons suédois de l'ONU. Jusqu'à présent, les services de cette unité n'ont été requis par aucun pays. Mais des équipes ont été mises à disposition du C.I.C.R.; elles ont su prouver leur efficacité.